



LES TRAVAUX, LES INFOS ET
DE NOMBREUX ARTICLES !
LA PHOTO DES
GAGNANTS DU
CONCOURS
DE DESSIN

LES MOTS
CROISÉS DE
MAMIE
LULU





Le mot du maire

ALAIN LAGORCE



Chers concitoyennes et concitoyens,

L'année 2021 touche bientôt à sa fin. Comme 2020 elle aura été marquée par la menace toujours présente de la pandémie et notamment par le variant Delta qui est en train de céder le pas au Variant Omicron.

Notre école a été à nouveau concernée par le Covid au mois d'octobre juste avant les vacances d'automne. Deux classes ont ainsi été fermées.

J'en profite pour rendre hommage au professionnalisme et à la réactivité de l'équipe enseignante qui ont permis d'assurer l'accueil des enfants des autres sections pendant cette période sensible.

Je remercie également les agents communaux affectés à l'école qui ont su s'adapter aux différents protocoles sanitaires à mettre en place en fonction du niveau d'alerte. C'est ainsi que la propagation du virus a pu être contenue.

De nombreux habitants ont été contaminés y compris parmi des personnes vaccinées.

Le terrain le plus propice à la contamination étant la sphère familiale ou amicale, il conviendra de rester prudent lors des réunions de familles de cette fin d'année afin que ces moments de fêtes ne soient pas entachés par la maladie et l'hospitalisation d'un être cher et fragile. Le respect des gestes barrières s'impose à nous ainsi que la vaccination.

Vous le savez, le centre de vaccination s'est installé à Saint-Martial de Valette depuis le mois de septembre 2021. Il continue d'être renforcé par de nombreux bénévoles pour faire face à la demande grandissante liée à l'administration d'une troisième dose vaccinale, passage obligé pour l'obtention du passe-sanitaire. Ce passe, rappelons le, ne dispense pas des gestes barrières.

Les travaux d'aménagement de la rue des Rameaux ont débuté au mois de novembre. La première tranche concerne les différents réseaux, assainissement, eaux pluviales, chambres PTT, fibre...

La fin des travaux est prévue au mois de mars 2022 après réfection de la chaussée, création d'emplacements de stationnement et d'espaces verts. Ces travaux termineront l'aménagement du centre-bourg. Ils bénéficient de subventions de l'État et du Département.

Un projet pluriannuel pourrait commencer en 2022. Il concerne la réfection des sols du groupe scolaire, l'isolation des murs des classes et l'éventuel changement des moyens de chauffage.

Ces travaux pourront bénéficier des aides de l'État et du Département dans le cadre du plan de relance. Un audit énergétique a été mené sur l'ensemble des bâtiments de l'école. Une étude chiffrée est en cours auprès de l'Atelier Technique Départemental.

Les élections présidentielles et législatives se dérouleront au cours du deuxième semestre 2022.

Nouveaux résidents, j'attire votre attention sur le fait que les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Les jeunes majeurs de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales après avoir satisfait aux formalités du recensement citoyen.

Enfin, je vous annonce que pour la deuxième année, nous n'organiserons pas de cérémonie des vœux, les normes sanitaires interdisant la partie festive de ce type d'évènement, pourtant propice aux échanges et très appréciée de la majorité d'entre-vous.

C'est la raison pour laquelle, en attendant des jours meilleurs, je vous adresse au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour un avenir meilleur empreint de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, dans la solidarité, la joie et le bonheur partagés.

ALAIN LAGORCE

Calendrier électoral

- **Présidentielle : le dimanche 10 avril 2022 et le dimanche 24 avril 2022**
- **Législative : le dimanche 12 juin et le dimanche 19 juin 2022**

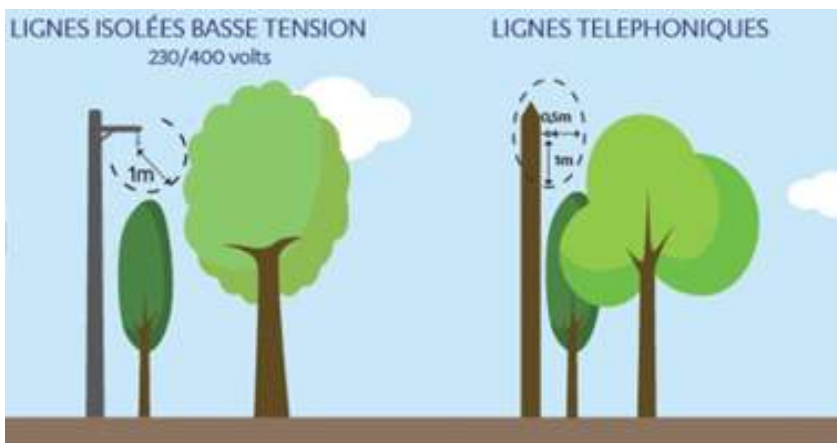
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales si vous êtes un nouvel arrivant dans notre commune.



Installation de la Fibre optique et rappel des obligations d'entretien des propriétaires riverains

L'installation de la fibre optique s'appuie autant que possible sur les infrastructures existantes. En souterrain, le tirage de câble passe par les fourreaux déjà enfouis.

En aérien, l'installation s'appuie sur les poteaux téléphoniques et, de temps en temps, électriques. C'est ce type d'installation qui est prévu sur le territoire de notre commune. à partir du mois de juin 2022.



Un rapide état des lieux montre qu'à plusieurs endroits les lignes téléphoniques sont entourées voire envahies par la végétation, arbres isolés ou en groupe, haies, preuve que certains propriétaires riverains ignorent l'obligation d'entretien qui leur est faite par l'article L. 51 du CPCE (Code des Postes et des Communications Électroniques).

Cet article prévoit en effet que les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le

débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, le fermier ou leurs représentants, que le réseau soit implanté sur la propriété ou non et, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public, afin de permettre le déploiement de réseaux et de prévenir l'endommagement des équipements du réseau et l'interruption du service.

Le fait de compromettre le fonctionnement d'un réseau public est puni d'une amende de 1 500€ par câble endommagé aux termes de l'article L.65 du (CPCE).

Pour mémoire, est également puni le fait de laisser pousser des arbres ou haies à moins de 2 mètres des routes (R. 116-2 du code de la voirie routière).

Dans le cas où les opérations ne seraient pas réalisées, la loi permet à la collectivité de pallier la défaillance de l'exploitant à travers les pouvoirs de police du maire, qui peut successivement mettre en demeure le propriétaire puis l'exploitant de procéder à l'entretien, et in fine faire procéder aux opérations d'entretien aux frais de l'exploitant.

Les travaux d'élagage sont à réaliser régulièrement, sans attendre le démarrage du déploiement de la fibre. Ils doivent être exécutés de septembre à mars, c'est-à-dire en sève descendante et en dehors des périodes

de reproduction des oiseaux.

Ce rappel étant fait, nous contacterons prochainement par courrier les propriétaires concernés et espérons qu'ils auront à cœur d'effectuer les travaux relevant des obligations inhérentes à leurs droits de propriété. Nous les remercions par avance.

Archives communales :

Notre commune a décidé de faire trier les archives communales faute de place et afin de respecter la loi de 2008, qui régie obligation de trier et d'entretenir les archives. Grâce au service d'un archiviste de l'agence technique départementale de la Dordogne, cette opération de nettoyage des dossiers a duré un mois et demi, ce qui a permis d'éliminer 1.420 KG. Un classement chronologique et thématique ainsi qu'un registre ont été créés afin de faciliter les recherches et le recouvrement d'archives à chaque élections municipales. Evidemment certaines sont consultables suivant des règles précises.

Suivez l'actualité de Saint-Martial et rejoignez-nous aussi sur Facebook

<https://www.facebook.com/bulletinsaintmartialdevallette/>

Vie de la commune



Travaux réalisés:

Il nous faut faire le point sur les travaux réalisés au cours du deuxième semestre.

L'école a vu le remplacement de la clôture existante dans la cour de récréation haute, par une clôture en panneaux rigides et ce pour la sécurité des enfants.

La zinguerie de la maternelle a également été refaite.

Les volets de la salle des fêtes se sont parés d'une belle couleur rouge. Les travaux ont été réalisés par les cantonniers au cours de l'été tout comme la pose d'une nouvelle clôture entre la mairie et le voisin.



En cette période où la Covid nous éloigne, nous étions tous très heureux de recevoir vendredi 15 octobre, à la mairie, nos petits finalistes du concours de dessin Gabi. Un sac de livres pour chacun les attendait et Monsieur le maire était très heureux d'en faire la distribution.

On en a profité pour faire gagner un beau livre de plus lors d'un petit concours express improvisé (création d'un personnage pour le gag de Gabi du numéro du bulletin municipal de juin 2022) et un tirage au sort a permis au gagnant de repartir avec le Petit Larousse 2022 pour bien travailler à l'école...

Bien entendu, on a eu le petit timide qui ne veut pas être sur la photo et qu'on embrasse et l'absent qui était trop loin pour venir, mais c'était bien de discuter un peu avec les mamans et les papas, de se voir, de rencontrer les habitants de notre petite ville et cette jeunesse qui nous explique pourquoi c'est chouette finalement d'être là.

Alors, voici une petite galerie photos et on attend encore quelques clichés que les parents doivent nous envoyer. On publiera la plus belle photo dans le bulletin municipal de décembre. Bon, pour terminer la soirée, on a tous bu une petite coupe et mangé quelques petits gateaux...

Merci à tous d'être passés... Un peu de fraternité comme on l'aime !

Voici les noms de nos petits: **Cécilia Maziere, Corentin Bartowiak, Faustine Rabeau, Guillaume Grivel, Enora Lebehot, Mélyana Roig et Thalia Lebehot !**





PLUI

(Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal)

On y va, enfin !

La Communauté de communes du Périgord Nontronnais a prescrit l'élaboration d'un PLUI, proposition qui vient d'être adoptée définitivement.

L'élaboration d'un PLUI constitue une opportunité d'harmoniser la gestion du territoire en prenant en considération ses enjeux communaux et intercommunaux.

Voici les sujets qui seront traités dans les prochaines années:

Habitat :

- Elaborer un PLH (Programme Local de l'Habitat) pour évaluer précisément les besoins en logement sur le plan quantitatif et qualitatif,
- Résorber l'habitat indigne,
- Faciliter la rénovation de l'habitat ancien,
- Lutter contre la précarité énergétique,
- Densifier l'habitat existant,
- Diversifier l'offre de logement,

Equipements :

- Maintenir les services publics et les équipements locaux pour répondre aux besoins des habitants ;
- Organiser une réflexion autour des équipements de loisirs selon un maillage équilibré sur l'ensemble du territoire ;
- Equiper l'espace public pour en faire un lieu de vie et de convivialité ;
- Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

Développement économique :

- Renforcer l'attractivité économique du territoire ;
- Travailler à la qualité environnementale des zones d'activités existantes et nouvelles et créer des réserves foncières stratégiques nécessaires au développement économique ;
- Dynamiser les centres-bourgs et le commerce local ;
- Préserver la diversité du tissu économique local en lien avec l'environnement et nos atouts locaux : préserver les filières agricoles, forestières, le commerce, l'artisanat et valoriser l'offre d'art et les savoir-faire ;
- Valoriser l'offre et l'activité touristique durable ;
- Encourager la synergie entre les acteurs économiques locaux.

Transports :

- Penser un transport collectif répondant aux besoins des habitants ;
- Favoriser les modes de transports écologiques, économiques et les itinéraires doux ;
- Préserver et conforter l'accès aux zones économiques ;
- Définir une cohérence territoriale du réseau routier et des cheminements doux afin de faciliter les déplacements.

Environnement et patrimoine :

- Préserver et mettre en valeur la qualité urbaine paysagère et l'architecture du territoire ;
- Maintenir l'identité patrimoniale et paysagère des lieux emblématiques ;
- Mener une réflexion patrimoniale approfondie sur le territoire communautaire, afin de déterminer les outils adaptés à la préservation du petit comme du grand patrimoine ;
- Réfléchir au meilleur compromis entre préservation du patrimoine et réhabilitation de l'habitat ancien ;
- Préserver la qualité de notre cadre de vie et de notre environnement, marqueur de l'identité de notre territoire ;
- Préserver les espaces naturels remarquables ;
- Préserver les ressources naturelles et la biodiversité ;
- Adapter le territoire face au changement climatique avec une attention toute particulière à la ressource en eau ;
- Prévenir les risques naturels dans l'aménagement du territoire ;
- Assurer une insertion des activités économiques respectueuse de l'environnement local.

Afin que les habitants du territoire disposent de canaux d'information et de participation les plus larges possibles, il est prévu:

- Des articles dans les bulletins municipaux et tout autre média de communication municipal et intercommunal , des articles dans la presse locale, la création d'une page dédiée sur le site de la Communauté de communes avec un outil de suivi en temps réel, l'organisation de réunions publiques et d'autres outils encore ...

Nous en reparlerons de manière détaillée dans le futur bulletin municipal et sur le site de la commune très bientôt.



Vie de la commune

Aux morts pour la patrie

Nous n'en parlons pas chaque année dans le bulletin mais nous voulions montrer notre joie de voir que certains viennent encore honorer ceux qui sont tombés pour la France.

Le devoir de mémoire, le devoir d'un merci.

Se souvenir que nous sommes libres, que nous pouvons élever nos enfants par le sacrifice des générations antérieures, ce n'est pas un devoir c'est un honneur.

Les années passent et, tout doucement, leur présence physique s'efface. A l'heure où tout va si vite, prenons une minute de notre temps pour dire: Merci !

La cérémonie de cette année fut très émouvante. Voir ces petits enfants poser au sol le bouquet de la mémoire en compagnie de Monsieur le maire a réchauffé le cœur de nos anciens. Non, le sacrifice de tant d'hommes et de femmes ne sera jamais oublié.



Commune de Saint-Martial de Valette

Sauvons, réemployons

Le SMCTOM souhaite mettre en place une zone de réemploi afin d'éviter à certains objets de finir au tout-venant. Cette zone de dépôt est destinée aux objets pouvant bénéficier d'une seconde vie, hors équipement électrique et électronique.

Lors de l'accueil des usagers, les agents demandent s'ils apportent des objets réemployables. Le cas échéant, ils sollicitent leur accord pour détourner les objets vers la zone de réemploi.

Il sera possible pour vous usagers, en présence du gardien et sous réserve de l'inscription sur un registre, de récupérer un objet qui peut vous être utile, pour un usage personnel exclusivement, dans la limite d'un objet par semaine et il sera interdit de le revendre sous peine de poursuites.

Un objet sauvé de la destruction est utile pour quelqu'un d'autre.

Boite à livres

Notre boîte à livres est victime de son succès et nous sommes satisfaits de voir autant de gens venir y chercher quelques lectures.

De nouveau, nous demandons aux indécis de bien vouloir rendre les ouvrages empruntés afin que d'autres en profitent.

Il est difficile pour nous de devoir répéter sans arrêt le même message comme de savoir que ces lignes ne seront peut-être jamais lues, du moins par ceux qui habitent hors de notre commune et se servent sans retour, mais nous continuons à espérer que notre message de partage d'un bien collectif soit entendu...





Vélo route voie verte :



Enfin le projet de voie verte connaît un nouveau souffle avec la volonté de certains élus dont nous faisons partie. Un plan de financement est institué afin de solliciter un

maximum de subventions auprès de l'état, la région et le département, pour un reste à charge moindre pour la COM COM. Au regard de ces caractéristiques, le projet d'aménagement cyclable de Vairaines à Saint Pardoux s'intègre parfaitement dans cette démarche d'appel à projets.

Il convient de rappeler que ce dossier est particulièrement ancien (15 ans de réflexion et un marché de maîtrise d'œuvre lancé en 2015) et qu'il s'inscrit dans deux démarches concomitantes :

- le développement d'un tourisme rural autour de mobilités douces et la volonté d'accroître l'activité des entreprises locales par un apport de consommateurs et de clients potentiels. (Commerces, hébergements, restaurations...)
- l'amélioration des mobilités douces en faveur des habitants par le développement d'axes de circulation sécurisés.

Dans les deux hypothèses, le projet de vélo-route voie-verte se veut le vecteur d'une circulation apaisée en évitant autant que possible les itinéraires partagés entre les VTM et les autres types d'usagers (cycles-rollers-marche à pieds, notamment...).

Le projet de tracé permettra la liaison entre la Flow vélo existante en Charentes en passant par le tronçon Javerlhac-Nontron, l'aménagement du viaduc de Nontron à la vélo-route de Saint Pardoux la Rivière existante.

A l'issue de ces trois tranches de travaux, le territoire de la CCPN sera intégralement irrigué par un parcours cyclable, le plus souvent en site propre et sécurisé, assurant ainsi la continuité de la Flow Vélo de l'île d'Aix, jusqu'à Thiviers. Pour ce qui concerne notre communauté de communes le tracé fera environ 24 kilomètres linéaires, soit 13 kilomètres de plus que le parcours présenté dans l'appel à projets.

Comment mêler santé, sécurité, biodiversité et éclairage ?

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin possède encore une nuit de qualité en comparaison de certains territoires plus urbains, mais cette qualité est mitée par un habitat dispersé et des usages inadaptés de l'éclairage, notamment en ce qui concerne l'éclairage public, on parle alors de pollution lumineuse.

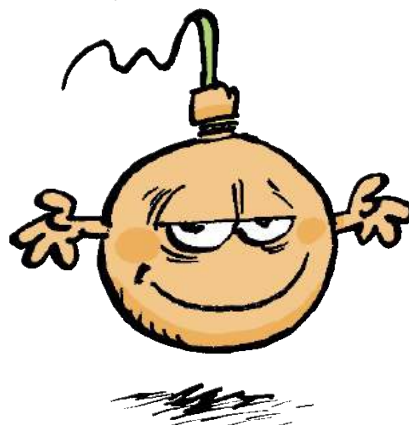
Au départ prévu pour diminuer l'insécurité nocturne, l'éclairage public est aujourd'hui au cœur des enjeux environnementaux. La pollution lumineuse, bien que largement ignorée, nous empêche de voir les étoiles mais pas que ! Aujourd'hui on sait qu'elle porte aussi préjudice à la santé et à la biodiversité : pour vivre on a tous besoin de la nuit (noire !).

Pour réduire la pollution lumineuse, plusieurs solutions : éteindre l'éclairage une partie de la nuit, abaisser la puissance de l'éclairage, ou rénover les luminaires pour éviter qu'ils éclairent le ciel.

Et la sécurité dans tout ça ? L'absence de lumière n'engendre pas de hausse des délits ni des incivilités. Au contraire, elle invite les automobilistes à davantage de prudence, limite les rassemblements tardifs et n'a pas d'impact sur les cambrioleurs qui agissent majoritairement en journée.

Ainsi, depuis plusieurs années, le Parc travaille, en partenariat avec les Parcs de Milleval en Limousin et Landes de Gascogne, à une candidature au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé. Cette reconnaissance mondiale récompense des qualités de ciel exceptionnelles. Dans cette dynamique, les élus de notre commune ont été sensibilisés à la gestion de l'éclairage public.

Vous souhaitez en savoir plus sur la nuit ? Un podcast et un guide sont en téléchargement libre sur le site du Parc : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/>





Une marque pour des acteurs engagés.

La Marque Valeurs Parc naturel régional est une marque nationale, propriété de l'Etat, que l'on retrouve dans 56 parcs naturels régionaux. Elle valorise les entreprises investies pour le respect de la nature, l'épanouissement de l'Homme et pour une économie locale plus responsable et solidaire.

Pour le consommateur, la Marque présente de réels bénéfices et avantages : porteuse de sens d'humanité, de respect des valeurs des parcs ou encore de traçabilité liée à des filières de proximité... En privilégiant ces entreprises, le consommateur participe activement à la vie du territoire et a la garantie de rencontrer les acteurs locaux qui partagent ses valeurs.

Depuis 2016, le Parc naturel régional Périgord-Limousin accompagne les hébergeurs touristiques volontaires qui souhaitent entreprendre une démarche de progrès en matière de développement durable et qualifier leur activité à travers la Marque Valeurs Parc naturel régional.

Vous souhaitez un accompagnement personnalisé et rejoindre le réseau des hébergeurs touristiques du Parc ? Contactez Pauline Guillot, chargée de mission tourisme : p.guillot@pnrpl.com / 05 53 55 36 00

Communiqué de la communauté des communes:

"Après les fermetures administratives imposées par le contexte épidémique de la Covid-19, 2021 a permis la rouverture progressive de l'ensemble des services communautaires et cinéphiles, baigneurs, sportifs, amateurs de culture ont pu retrouver leurs services habituels. Pour le complexe aquatique, la situation a été plus longue à se dessiner puisque de lourds travaux de réfection ont dû être lancés pour un montant d'environ 200 000 euros. La rouverture s'est donc faite en septembre et depuis le service ne désemplit pas.

2021 a été également l'occasion d'accueillir 8 étudiants de l'ENSAD et leur professeure formant la promotion 2021-2022 du Post-Master « Design des milieux ruraux ». Quelques jours plus tard, le 7 octobre 2021, c'est la signature du CRTE qui s'est enfin concrétisée après six mois d'un travail intense qui a permis la définition d'enjeux communs dans le cadre d'un projet de territoire décliné en orientations, en axes puis en fiches projets. Ce contrat qui s'inscrit dans une volonté de relance économique doit également être la clé de voute du projet de transition énergétique pour les dix prochaines années."

Voici quelques sujets pour lesquels la communauté des communes a oeuvré:

Opération économique «village d'artisans » à St Front la Rivière (« la baguette de bois): Ouverture de l'atelier d'affûtage en avril 2021. De nouveaux projets d'installation sont à l'étude pour ouverture en 2022.

ZAE « Grand Massonneau » à Saint Martial de Vallette: Ouverture de la fromagerie « Chêne Vert » et de Locatoumat... d'autres projets sont à l'étude dans un avenir proche.

Travaux de voirie: Ces travaux (780 000 € par an) sont cofinancés par la CCPN et par un fonds de concours des communes concernées à hauteur de 50%.

Aménagement de bourg d'Abjat sur Bandiat: Participation de la CCPN à hauteur de 100 000 euros.

Maisons de santé de Saint Pardoux la Rivière: Les études sont achevées. La consultation des entreprises est en cours avec une ouverture prévue de cet équipement d'environ 170 m² fin 2022.

Rénovation du Château de Nontron: Fin des études et lancement de la consultation

Office de Tourisme de Nontron: Démarrage des travaux d'aménagement fin 2021 pour un déménagement en 2022

Aménagement Maison Lapeyre Mensignac afin de créer une résidence étudiante et un bureau d'études pour les étudiants de l'ENSAD Nontron: Démarrage de la maîtrise d'œuvre en septembre 2021 pour des travaux en 2022.



En Périgord vert et ailleurs...

<https://saint-martial-de-valette.fr>

Le Plan Climat Air Energie Territorial du Périgord Nontronnais

Qu'est-ce que la démarche PCAET ?

Le 25 mars 2021, le Périgord Nontronnais a voté le lancement d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Par cet acte, la CCPN met en place une démarche volontaire pour préparer le territoire aux enjeux de demain. Ce projet est accompagné par le Syndicat Départemental d'Énergie de Dordogne (SDE 24) qui travaille avec l'ensemble des intercommunalités du département. Ce projet sera réalisé en concertation avec tous les acteurs du territoire et la population.

Un PCAET est l'outil qui permet aux territoires d'anticiper les conséquences du changement climatique et entamer sa transition.

Parmi ses objectifs :

- Réduire la consommation d'énergie ;
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre ;
- Préserver l'air ;
- Développer les énergies renouvelables.

Il se prépare en plusieurs étapes :

- Un diagnostic : il évalue les émissions de gaz à effet de serre, la qualité de l'air, la consommation d'énergie ou encore les futurs changements climatiques propres au territoire ;
- Une stratégie : elle définit les grands axes des actions à venir ;
- Un plan d'actions : il regroupe les actions concrètes pour répondre aux besoins du territoire.



Vulnérabilité au changement climatique

D'après les projections pour 2050, disponibles sur le site Météo France, il fera en mai jusqu'à 5 degrés de plus sur notre territoire. Du fait de la chaleur et des baisses des précipitations les réserves en eau dans le sol pourraient diminuer jusqu'à 65 kg par m².

Ce qui se concrétise par ces chiffres:

- 40% de débit dans les cours d'eau
- 30% des espèces éteintes
- 130 jours de canicules par décennie
- de 20 à 70% d'augmentation des risques de sécheresse...

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Ils l'ont fait !

Les Communautés de communes de Dronne et Belle (Brantôme) et du Périgord Limousin (Thiviers) ont adopté leurs PCAETs au printemps 2021. Parmi les objectifs que se sont donnés les deux communautés de communes, on peut citer devenir un territoire à énergie positive, rénover les logements, promouvoir les métiers de la filière forêt et bois, ...

Zoom sur ... La consommation des foyers

Le secteur résidentiel en Périgord Nontronnais représente 43 % des consommations d'énergie du territoire. C'est une part bien plus importante qu'à l'échelle départementale (34%) ou régionale (29%). Cela s'explique en partie par un parc de logements vieillissant.

58 % des logements ont été construits avant 1970. 30 % d'entre eux sont « des passoires énergétiques » (classe F et G), qui seront visés par l'interdiction de location à partir de 2023

Zoom sur ... Les émissions agricoles et industrielles

L'agriculture apparaît comme le principal émetteur de gaz à effet de serre mais ses émissions sont non-énergétiques contrairement aux autres secteurs. Elles sont liées aux spécificités des élevages, notamment bovins. En effet les animaux dégagent d'eux-mêmes des gaz comme le méthane du fait par exemple de leur digestion.

Le secteur industriel nontronnais ne représente que 5,3% des émissions de gaz à effet de serre. Malgré le peu de poids apparent de ce secteur, il est intéressant à étudier. Sur le territoire 55% des émissions du secteur sont concentrées par les 11 sites agroalimentaires dont 2 sites qui concentrent à eux-seuls 18 % des émissions.



**CHUT
OUEST**



Vous êtes artisan, commerçant, auto-entrepreneur ?

La mairie peut vous aider gratuitement à parler de votre activité sur le net et ailleurs. Contactez-nous...

Notre site Internet toujours bien classé

Nous vous invitons à découvrir de nombreux autres articles et photos sur le site de la mairie et, comme des centaines de personnes chaque semaine, venir y trouver une information la plus actuelle possible. Une seule adresse: <https://saint-martial-de-valette.fr>

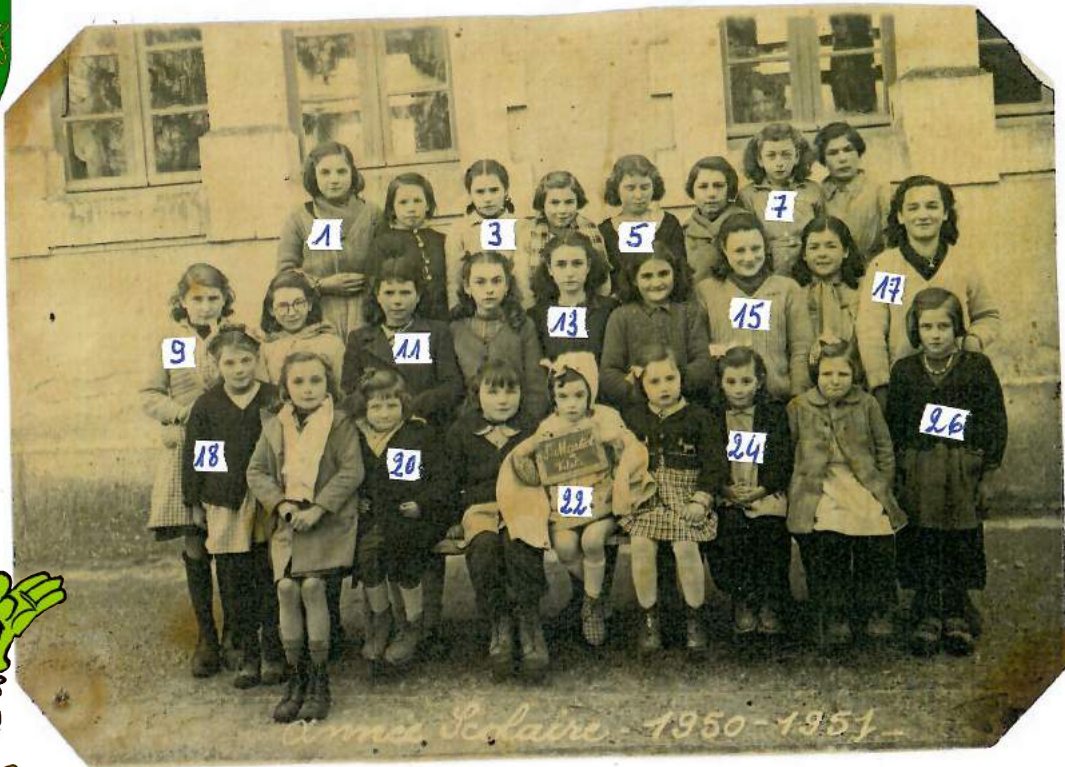
Aidez les associations

Si vous souhaitez faire une bonne action en quelques secondes, passez à la mairie.

Nous mettons à votre disposition des pin's et autocollants (de la taille d'un écusson de plaque d'immatriculation) afin de soutenir les restos du coeur et autres associations qui viennent en aide à ceux qui en ont besoin. Pour la modique somme de 1 ou 2 euros vous donnerez à manger à ceux qui ont faim. Merci pour eux.



C'est une vieille photo... une autre époque mais également la possibilité pour certains d'y retrouver de la famille. On espère qu'elle vous plaira.

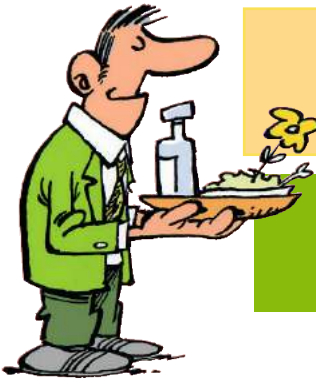


N°1=Jeannine BRUNOT....N°2=Vonette TARRADE....N°3=Odette AGARD....N°4=Danielle BRAGEOT....N°5=Simone MONDOU
N°6=Josette BRAGEOT....N°7=Alice BOUTINON....N°8=Simone BOUTET....N°9=Coco BOUSSARIE....N°10=Simone LAGARDE....N°11=Paulette MONDOU
N°12=Nicole BRACHET....N°13=Pierre LASTERE....N°14=Marie MALLET....N°15=Simone DARFEUILLE....N°16=Malou FARGEAS
N°17=Denise MAZEAU....N°18=Anne-Marie CHALVERAS....N°19=Danielle HIVERT....N°20=Francette BONNERON....N°21=Marie-Rose BRUNOT
N°22=Anne-Marie DOGNON....N°23=Gisèle ROYÉ....N°24=Josette Marty....N°25=Suzanne DESVARD....N°26=Louissette TAMISIER

Saint-Martial de Valette



Toutes nos associations vous souhaitent une belle et heureuse année 2022 et espèrent que leurs activités reprendront lorsque le virus le permettra enfin !



Restaurantleperigord.wordpress.com
Restaurant le Périgord à Saint-Martial de Valette
Pour toutes vos réservations : 05 53 60 32 36



LES MOTS CROISÉS DE MAMIE LULU

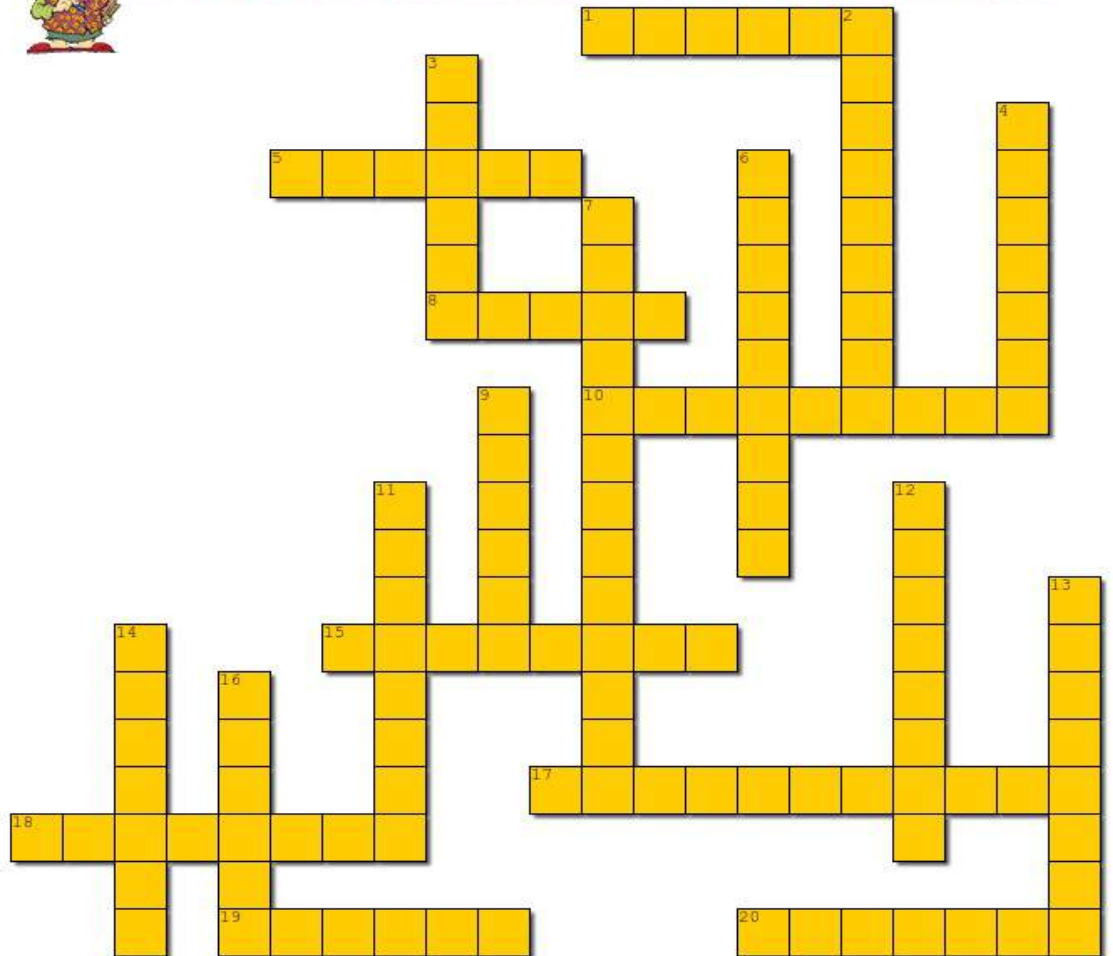
Une nouvelle rubrique pour les soirées au coin du feu:

En attendant de retrouver Gabi dans le prochain numéro, qui proposera un tout nouveau jeu aux petits pour l'été, nous vous proposons de jouer avec Mamie LULU et de résoudre ses grilles de mots croisés.

Le premier qui y parvient gagne un superbe ouvrage !

Faute de place nous publierons les résultats dans deux mois sur le site de la mairie, réservant l'espace disponible dans le bulletin pour y publier de nouvelles grilles.

Bonne chance !



Horizontal

1. On lui doit la séparation de l'église et de l'état
5. Célèbre Groom d'hôtel
8. Dans l'immobilier comme dans la plomberie
10. Ils aiment leur commune de père en fils
15. On y vide ses frustrations dans la solitude
17. Rempart à la barbarie
18. Système politique nationaliste et totalitaire
19. Conseillère départementale
20. Les bobos veulent sa mort

Vertical

2. Distribué jadis dans notre commune
3. L'excellence qui paie
4. Maire d'une commune amie
6. Accusé mais pas coupable, il sombre et disparaît
7. Nom de famille très commun à Saint-Martial de Valette
9. On s'y retrouve parfois allongé, plus souvent assis
11. Couvrait l'actualité avec sérieux
12. Provoque des friches dans les villes
13. L'écologie oui, mais ailleurs pour beaucoup
14. Idéologie sans fondement
16. Libellule accueillante pour les vacanciers





GABI ET COMPAGNIE

